



Place de la Mairie
25640 OUGNEY-DOUVOT

BULLETIN **D'INFORMATION**

N° 24 – Juin 2022

LE MOT DU MAIRE

A l'approche des beaux jours, la situation sanitaire semble maintenant s'améliorer et la vie publique reprend ses activités habituelles. Je compte renouer bientôt avec les réjouissances qui permettent de se retrouver : le repas partagé des Anciens et du Conseil municipal, le Noël des enfants et les vœux du maire. Il appartient à chacun de faire vivre ces moments, et peut-être, comme je l'espère, l'arrivée de nouveaux habitants et le long arrêt imposé par l'épidémie leur donneront-ils une dynamique plus forte. Quoi qu'il en soit, à la différence de bien des endroits, la commune d'Ougney-Douvot peut se féliciter d'une forte participation aux élections présidentielles, plus de 80 % pour les deux tours, cela démontre un intérêt réel pour la chose publique.

Je suis heureux, en outre, de vous présenter ici un budget non seulement équilibré mais aussi excédentaire voté par le Conseil municipal, ce qui nous laisse de la marge pour les chantiers à venir, sur lesquels j'attire particulièrement votre attention dans la présentation du budget 2022 ci-dessous. Mais les opérations engagées pour le remplacement de la conduite d'eau placée au fond du Doubs nous ont contraints à souscrire un emprunt.

Je souhaite à chacun de passer un bel été ...

BUDGET 2022

Lors du Conseil municipal qui s'est déroulé le 15 Avril 2022, dans la salle de convivialité afin de respecter les gestes barrières, le sujet principal était le budget primitif 2022.

Nous avons souhaité vous présenter le budget primitif 2022.

Le budget de la commune se divise en 2 grandes rubriques :

- Le budget eau
- Le budget général

Le budget eau est décomposé en 2 rubriques, l'exploitation et l'investissement avec dans chaque rubrique, la part dépenses et la part recettes.

Exploitation		Investissement	
Dépenses	30 750	Dépenses	144 158
Recettes	30 787	Recettes	145 487
Total	37	Total	1 329
BILAN		1 366 €	

Ce qu'il faut en retenir dans les grandes lignes :

- Les principales **dépenses d'exploitation** sont :

Imprévues	500
Intérêt des emprunts	2 000
Charges à caractère général (compteur+diagnostic)	5 450
Charge de personnel	200
Charge gestion courante	1 100
Dotation aux amortissements	17 000
Redevance agence de l'eau	4 500
BILAN	30 750 €

- Les principales **recettes d'exploitation** sont :

Vente eau	17 500
Branchement	1 000
Taxes et redevances	3 800
Subvention transférée	8 487
BILAN	30 787 €

- Les principales **dépenses d'investissement** sont :

Déficit antérieur	34 271
Subvention transférée	8 487
Emprunts	5 400
Travaux (rues + fuite)	96 000
BILAN	144 158 €

- Les principales **recettes d'investissement** sont :

Excédent année précédente	9 560
Subvention équipement	26 000
TVA	22 487
Emprunt	80 000
BILAN	145 487 €

Le **budget général** est décomposé en 2 rubriques, le fonctionnement et l'investissement avec dans chaque rubrique, la part dépenses et la part recettes.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	264 228	Dépenses	207 760
Recettes	407 364	Recettes	207 820
Total	143 136	Total	60
BILAN	143 197 €		

- Les principales **dépenses de fonctionnement** sont :

Virement à la section investissement	133 100
Charges à caractère général	79 080
Charges de personnel	16 490
Atténuation de produits	2 534
Charges gestion courante	23 450
Charges financières	150
Charges exceptionnelles	50
Opération entre section	8 814
BILAN	264 228 €

- Les principales **recettes de fonctionnement** sont :

Excédent année précédente	235 145
Produit de service	32 400
Impôts et taxes	63 100
Dotations et participations	52 919
Produits gestion courante	23 800
BILAN	407 364 €

- Les principales **dépenses d'investissement** sont :

Déficit année précédente	44 460
Travaux (immobilisation corporelles)	163 300
BILAN	207 760 €

- Les principales **recettes d'investissement** sont :

Excedent antérieur	44 460
Virement section fonctionnement	84 200
Dotation fonds réserves (TVA, excédent fonctionnement)	64 160
Subvention investissement	10 000
Opération entre section	5 000
BILAN	207 820 €

Les points principaux qu'il faut retenir :

- Budget Eau :

Dépenses

L'entretien des réseaux coûte 17 000 €

L'analyse de l'eau coûte 4 500 €

Les emprunts coûtent 2 000 €

L'installation d'une conduite souterraine rendue nécessaire par la rupture de la canalisation coûte 90 000€

Recettes

La vente d'eau aux habitants rapporte 17 500 €

La TVA rapporte 1 800 €

- Budget Général :

Dépenses

L'électricité coûte 2 500 €

L'entretien de la voirie coûte 20 000 €

Les vidanges coûtent 9 000 €

Les réceptions, colis des anciens coûtent 5 000 €

Le personnel coûte 16 000 € (Urssaf compris)

Les élus coûtent 17 000 €

Les subventions aux associations coûtent 1 000 €

Les emprunts s'élèvent à 5 400€ et servent à financer la réparation de la conduite d'eau

L'entretien des bois coûte 4 000 €

Les grands chantiers

Les travaux de réfection du bout de l'Allée des Près et du haut de la Rue des Trouillets jusqu'au passage niveau sont prévus à hauteur de 99 000 euros.

La rénovation des façades des logements de la mairie rue des Rosiers est prévue à hauteur de 54 800 €

Recettes

Les coupes de bois rapportent 6 500 €

La fibre et les antennes relais rapportent 18 900 € (pour 2 années)

La redevance de vidange des fosses septiques rapporte 6 200 € (alors que les opérations de vidange coûtent 9000 € voir rubrique dépenses)

Les impôts rapportent 52 000 €

Les aides de l'Etat rapportent 52 919 €

Les loyers rapportent 23 800 €

Les subventions pour travaux rapportent 10 000 €

Conclusion :

Le budget général de la commune est encore en excédent. Ceci nous a permis de ne pas augmenter les impôts et d'envisager d'importants travaux pour l'amélioration du territoire et des biens de la commune.

FUITE D'EAU (SUITEET PRESQUE FIN)

Cela aura été le feuilleton des années 2021-2022 et nous espérons qu'il a enfin trouvé sa conclusion.....

L'opération d'abord envisagée de lestage de la conduite au moyen de blocs de béton n'a finalement pas été mise en œuvre puisque la loi oblige désormais à l'enfouissement des canalisations ce qui représente un coût beaucoup plus élevé. Or, sur le plan financier, malgré de nombreuses interventions de la part du sénateur Longeot, du président de la Communauté de communes Jean-Claude Maurice, de Monsieur Picard, président de l'association des maires du Doubs, malgré la tenue de plusieurs réunions à la préfecture nous n'avons obtenu qu'une subvention du département à hauteur de 25% de la somme hors taxes des travaux. Il va sans dire que les Voies Navigables de France ne reconnaissent aucune responsabilité. Dès lors, le conseil municipal a choisi de souscrire un emprunt de 90.000 euros auprès du Crédit agricole pour une durée de 20 ans et au taux de 1,70 %.

Cela a rendu possible la tenue des travaux qui sont maintenant quasiment achevés. L'entreprise Gendry-forage basée à Craon est intervenue avec un matériel hautement spécialisé pour creuser sous le Doubs à plus de 12 mètres de profondeur par endroits. La nouvelle conduite d'eau est en place, mais il faut encore effectuer les opérations de raccordement au réseau. Sans doute certaines parties de la commune devront-elles alors subir des coupures d'eau, les plus courtes possibles. Nous vous en tiendrons informés en temps utiles.

BOITE AUX LETTRES

Nous rappelons encore qu'afin de faciliter le travail du facteur et de ne pas provoquer des erreurs dans la distribution du courrier, il est obligatoire d'inscrire vos noms et numéro de rue sur votre boîte aux lettres.

BOITE AUX LIVRES

Depuis plus de six mois désormais, les boîtes aux livres, placées près de la mairie pour Douvot et à côté de la boîte postale pour Ougney-les-champs, sont en activité. Les dépôts d'ouvrage sont nombreux et variés. On trouve des revues, des romans policiers ou régionaux, de la littérature classique, des ouvrages historiques, des bandes dessinées, des livres de cuisine ou de couture, et même des livres en langue étrangère. Merci à tous ceux qui contribuent au dynamisme de ces échanges et des découvertes qu'ils permettent. Une pensée toute particulière pour la jeune personne qui a placé un gentil mot de remerciement dans la boîte d'Ougney-les-Champs en contrepartie de la lecture d'un manga.....On essaiera d'en trouver d'autres....

PELOUSE SECHE

Le Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté a organisé samedi 28 mai une sympathique sortie consacrée à la découverte de la pelouse sèche située à côté du chemin de Chenot. Une quinzaine de personnes étaient présentes, les enfants ont pu capturer et relâcher des insectes, la balade s'est poursuivie jusqu'au site d'une doline classée d'intérêt communautaire, et s'est achevée par un apéritif offert par la commune.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Reconnaissance anticipée d'enfants :

Pour réaliser ce type de documents, vous devez :

1. Prendre rendez-vous avec le maire
2. Se munir de pièces d'identité
3. Les 2 parents doivent être présents

ETAT CIVIL

Nos joies en 2022 :

Naissance de Lucie KROLL, Olivia et Giulana ALONET,

Nos peines en 2022 :

Décès de David THOMASSET et de Marcel ETIENNE-COTON

CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions du Conseil municipal sont ouvertes au public et l'ordre du jour est affiché dans les tableaux d'affichage de la commune.

Les comptes rendus sont également affichés dans les mêmes tableaux et sont également disponibles sur le site internet de la commune : www.ougney-douvot.com

N'hésitez pas à surfer sur le site.

